



## Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

# BUREAU REGIONAL

Samedi 8 octobre 2022 à 10H00

A la Maison du Basket à TOULOUSE et en visioconférence

## PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établie une feuille de présence. Elle permet de constater que 8 membres sont présents sur 9.



### Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette et FERRIER Magali (Visio).

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

**Assistent :** Madame FILLIATRE Aurore (Directrice-Adjointe).

Messieurs CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional), RODRIGUEZ Eric (Directeur Territorial) et SANTOS David (Secrétaire Général Adjoint)

**Excusés :** Messieurs MARITON Bruno (membre du Bureau Régional) et MOULIN Jacob (Directeur-Adjoint).



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1 <sup>er</sup> Octobre 2022

Le Président ouvre la séance à 10h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



### 1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

1.2. Commission Régionale de Discipline

1.2.1. Validation des membres de la Commission de Discipline (erratum)

1.3. Gestion Maison du Basket

1.3.1. Réservation des différentes salles

1.3.2. Travaux

1.4. Affiliation du nouveau club de BASKET REVEL SAINT-FERREOL

## 2. Points sur les Pôles :

### 2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

### 2.2. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

#### 2.2.1. Formation de cadres

2.2.1.1. Changement de l'outil de gestion pour les organismes de formation :  
DIGIFORMAT remplacé par AGATE

2.2.1.2. Projet d'ouverture d'une session de formation BPJEPS Educateur Sportif mention  
BasketBall pour la saison 2023/2024

#### 2.2.2. ERO (Christophe RODRIGUEZ)

2.2.2.1. Désignations des arbitres → choix politique à mettre en place

### 2.3. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.3.1. Point sur la compétition et les brassages

2.3.2. Dates des réunions des Commissions Sportives secteur Pyrénées et secteur Méditerranée

### 2.4. Pôle Promotion, Développement et VxE (Gérard AVAL)

2.4.1. Candidatures des évènements Ligue saison 2022/2023

## 3. Questions diverses



### 1. Instance :

#### 1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT ouvre la réunion en remerciant tous les membres présents, premier Bureau Régional de la saison en présentiel à Toulouse. Ordre du jour pas trop chargé mais thématiques importantes à débattre.

Déplacement à l'Assemblée Générale de la Fédération le 15 octobre 2022 à AJACCIO, pour de nombreux membres du Bureau Régional :

- représentants de la Ligue → Jean-Jacques DESSAINT, Christophe RODRIGUEZ et Eric RODRIGUEZ
- représentants du CD31 → David SANTOS et Laurent LACAZE
- représentante du CD34 → Magali FERRIER

#### 1.2. Commission Régionale de Discipline

##### 1.2.1. Validation des membres de la Commission de Discipline (erratum)

La Secrétaire Générale Huguette CHAPPAT prend la parole pour expliquer que lors du dernier Comité Directeur du 24 septembre 2022 à MAURIN, une erreur s'est produite sur les retraits. En effet Monsieur Bruno GRAU fait toujours partie de la Commission de Discipline, par contre Monsieur Gérald MARCO désire se retirer ; de plus Michel DESTRAIN souhaite grossir l'équipe des chargés d'instruction.

Pour ce dernier point Eric RODRIGUEZ va se renseigner auprès de la Fédération pour connaître si Monsieur Michel DESTRAIN peut-être à la fois membre et chargé d'instruction → dossier à suivre.

Le Bureau Régional accepte la rectification, mais il demande qu'une consultation à distance soit faite auprès du Comité Directeur pour validation et rédaction du procès-verbal de la consultation à distance.

**Demande prise en considération pour mettre en place la consultation à distance.**

Jean-Jacques DESSAINT revient sur la demande par rapport au dernier Comité Directeur du 24 septembre 2022, sur la possibilité au Président de la Ligue de faire appel d'une décision, réponse de la Fédération → pas possible seuls le Président Fédéral et le Président de la Ligue Nationale peuvent faire appel (Réponse des juristes de la FFBB).

### 1.3. Gestion Maison du Basket

#### 1.3.1. Réservation des différentes salles

Difficultés sur le planning des réservations des salles et du gymnase, nombreux doublons CD31 et Ligue sur 14 dates. A régler rapidement sachant que certaines dates ont été régularisées, il reste 4 dates à positionner → recherches sur d'autres dates de délocaliser mais attention sur les formations de cadres à ne pas envoyer les stagiaires en dehors de la périphérie de Toulouse (formation payante), voir aussi avec des clubs de la région toulousaine pour accueillir la Ligue lors des formations de cadres et de présenter un compromis en proposant une gratuité sur une formation au sein de leurs clubs → dossier à suivre.

Si pas de possibilité d'entente entre les 2 structures → il faudra cohabiter entre la salle de réunion et le gymnase. Le but est que les 2 structures travaillent en bonne harmonie.

Laurent LACAZE est chargé par Jean-Jacques DESSAINT de résoudre les autres problèmes de réservations sur les dates suivantes → le 17/12/2022 et les 18 et 19/02/2023, lors de la prochaine réunion avec le CD31.

#### 1.3.2. Travaux

Jean-Jacques DESSAINT s'adresse à Laurent LACAZE (membre du groupe de travail sur les travaux de la Maison du Basket) de voir avec Bruno MARITON pour accélérer sur le process des travaux et surtout de la toiture par rapport à l'arrivée des intempéries.

Préparation d'une convention entre les 2 structures pour avoir une équité sur le fonctionnement, la prise en charge des travaux de la Maison du Basket.

### 1.4. Affiliation du club de BASKET REVEL SAINT-FERREOL

Jean-Jacques DESSAINT nous présente le dossier, questionnement sur l'avis à donner par la Ligue. La parole est donnée à Eric RODRIGUEZ par rapport aux documents fournis pour l'affiliation du club de REVEL et nous indique qu'il a pris contact avec la Fédération pour les démarches par rapport à l'impact de l'avis (Avis transmis à la Commission Fédérale des Clubs qui tient compte ou pas des avis des structures déconcentrées). Cette Commission émet un avis auprès du Bureau Fédéral → Favorable, Défavorable ou Réserve de la part du Comité et de la Ligue.

D'après les documents administratifs (Association loi 1901) :

- Les membres : Nicolas LASSERRE (Président) – Valérie GIL (Secrétaire) – Philippe LAPERCHE (Trésorier)
- Statuts :
  - Objet 1 : organisé des Camps d'Eté avant le développement du basket sur le territoire de Revel Saint – Ferréol
  - Liste de dirigeants : le nombre est fermé à 3 personnes
  - Le mot « gérant » indiqué au lieu de Président
- Localisation intéressante sur Revel mais peut-être nuisible pour les 2 autres clubs : Caraman et Castelnaudary ; sachant le travail en cours pour regrouper les 2 clubs de Castelnaudary.

Questionnement sur cette association potentiellement à but non lucratif :

- quel avis à donner sachant que c'est la Fédération qui a tout pouvoir pour accepter l'affiliation de ce nouveau club
- on donne un avis ou pas ?

Discussion entre les membres présents : attention par rapport au développement du basket, au nom « gérant » au lieu de président – voir aussi sur le nombre de licenciés à venir et des clubs limitrophes – par rapport à la démocratie d'une association déclarée problème des 3 postes qui sont pour une durée indéterminée, rédaction des procès-verbaux ?

Avant de passer aux votes sur le choix de l'avis, Jean-Jacques DESSAINT fait un tour de table par rapport à la proposition des 3 avis.

**VOTE** : 8 votants

- **Proposition** : Sur le dossier d'affiliation du club BASKET REVEL SAINT-FERREOL, vous avez le choix entre 3 avis → avis RESERVE - avis FAVORABLE ou avis DEFAVORABLE

Avis RESERVE : 5 personnes POUR  
Avis FAVORABLE : 3 personnes POUR  
Avis DEFAVORABLE : 0 personnes POUR

**La proposition AVIS RESERVE est adoptée à la majorité des membres présents.**

Suite au résultat du vote il sera indiqué sur le dossier à transmettre à la Fédération : **AVIS RESERVE** avec en commentaire le disfonctionnement sur la partie administrative.

## **2. Points sur les Pôles :**

### **2.1. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières**

#### **2.1.2. Point financier**

Pour le Trésorier Patrice PY rien de particulier, simplement il souhaite que le dossier immobilier avance rapidement.

Eric RODRIGUEZ travaille sur les dossiers de subventions et aussi sur des aides auprès de la Région pour les 3 terrains mobiles.

### **2.2. Pôle formation et Emploi**

#### **2.2.1. Formation du joueur**

Alain PUEL précise que le prochain rendez-vous est le TIT U13 à AUCH, pour information il précise qu'il n'y aura pas de problème pour les déplacements en bus de toutes les délégations.

Il demande aussi à Patrick CHICANNE si des cas COVID ont été recensés au Pôle. Réponse négative.

Par ailleurs le médecin régional Paul BAUDOIX a questionné la Fédération par rapport à la note sur les démarches en cas de COVID, fournir quels justificatifs ? Sachant que la Sécurité Sociale et L'ARS ne font plus de retour.

#### **2.2.2. Formation de cadres**

##### **2.2.2.1. Retours « Journée autour du Basket »**

Patrick CHICANNE prend la parole :

CT1166 : ne s'est pas déroulée comme prévu – pas trop de satisfaction car mélange pour les dirigeants de 2 réunions → celle de début de saison (licences, brassages, calendriers, formation de cadres, PPF, ...) en conséquence pas rentable au niveau des échanges et du développement des pôles. Par contre les échanges avec les élus du Comité et sur la visite du club de Canet → choses très intéressantes, dommage qu'il n'y avait pas d'autres présidents de clubs car le but de cette journée est le « PARTAGE D'EXPERIENCES ».

Echange aussi avec les élus du Comité sur le PPF, l'ETR, les pratiques, ....

Le souhait est de revenir sur ce territoire d'ici la fin de saison.

CD1248 : Rodez le 6 octobre 2022 → bien passé

- Seul problème de terrain a été le non-retour des questionnaires par les Présidents des clubs sur des sujets à débattre → donc Alain PUEL a présenté la fiscalité dans les clubs (joueurs, entraîneurs, ...) → nombreuses questions sur ce sujet sont apparues par la suite.
- Thème débattu autour le Projet du Club : est-ce l'écriture du projet, le développement du club → intervention de Patrick sur la présentation du club 3.0 (les axes de développement des différentes familles → le 3c3, le 5c5 et le Vivre Ensemble). Bon débat surtout sur le 3c3 et le partage d'expériences de certains clubs. Discussion avec les clubs qui possèdent dans leurs communes des classes à horaires aménagés et surtout sur les intervenants (club de Laissac). Dommage que ces personnes n'échangent pas et ne partagent pas sur les actions mises en place au sein de leurs clubs.
- Représentation de 5 clubs sur les 10 convoqués du secteur.
- Le matin : rencontre du CTF et entraîneurs de la Section Sportive Départementale de Baraqueville et le professeur d'EPS, ainsi que les 2 entraîneurs des classes aménagées de Millau et Laissac → très bons échanges mais trop courts.
- Echanges courts avec la Présidente du CD1248 et des élus du Comité Directeur sur les problématiques et la professionnalisation du Comité → trouver les moyens, les solutions pour les aider.

- Soirée technique (intervention de Fabien PERRIGAULT) : 15 à 16 entraîneurs présents → pas d'ingérence mais à leur écoute pour connaître les problèmes et qu'ils soient les acteurs de ces soirées techniques.

Débriefing va être fait avec Jean-Jacques, Alain, Aurore, Justine et Fabien sur la construction de cette journée : voir les améliorations → piste sur les interventions des dirigeants.

Alain PUEL en conclu que le principe de cette journée autour du Basket est bon, le timing était bon en sachant qu'il y a eu un changement de Présidente du Comité 1248, elle a été confortée sur cette initiative et elle a pu démontrer aux dirigeants et Présidents des clubs que la Ligue était auprès des clubs. L'exposé de Patrick CHICANNE était humble, il a parlé de ses expériences professionnelles. Ce rendez-vous a permis aussi aux clubs d'exprimer le ressenti par rapport à l'Académie Basket → plutôt bien. Globalement les dirigeants ont été ravis des intervenants de la Ligue et de l'écoute.

Prochain rendez-vous dans le Comité Territoriale Quercy Garonne, le 23 novembre 2022 à Cahors → visite le matin de la section sportive, après-midi les 2 matchs Inter-Pôles (Toulouse et Limoges), en soirée rencontre avec les dirigeants, salariés du Quercy, la soirée technique → rencontre avec les clubs du secteur Lot.

En termes de communication, les Présidents des Comités doivent valoriser cette action, d'expliquer les raisons de leurs présences et d'accompagner les clubs dans cette démarche.

#### **2.2.2.2. Changement de l'outil de gestion pour les organismes de formation**

Jean-Jacques prend la parole, la Ligue Occitanie avait opté pour l'outil DIGIFORMAT (adapté et utile sur les formations proposées par la Ligue), la FFBB est sur la mise en place d'un autre outil ACCESS → AGATE. La Fédération va développer cet outil en y intégrant FBI.

Participation à la réunion de présentation avec Sophie et Frank, la FFBB a fait un appel d'offre et c'est l'outil AGATE qui a été retenu, possibilité de développer sur les IRFBB → très performant. Décision à prendre pour ce changement d'outil, sachant que pour 2022/2023 on termine avec DIGIFORMAT et pour la saison 2023/2024 on partirait avec AGATE sur les prochaines formations BPJEPS. En conclusion outil : avis technique favorable, ouverture des flux via FBI pour éviter des doubles-saisies et produit moins cher.

Demande de la validation auprès des membres du Bureau pour le changement d'outil et aussi pour la co-construction de ce nouveau produit avec la Fédération (les Ligues du Sud et d'Occitanie se sont déjà positionnées), sachant que Sophie TEISSIER va être intégrée sur les travaux de paramétrage sur une durée de 4 mois à hauteur de 1 à 2 heures/semaine.

**VOTE** : 8 votants

**Proposition** : Etes-vous d'accord ou contre pour la mise en place et projet de co-construction de cet outil AGATE ?

**Validation faite à l'unanimité des membres présents pour la mise en place et projet de co-construction de cet outil AGATE.**

#### **2.2.2.3. Projet d'ouverture d'une session de formation BPJEPS Educateur Sportif mention Basket Ball pour la saison 2023/2024**

Forte demande pour l'ouverture sur le secteur Aude/Pyrénées Orientales d'une session BPJEPS → première réunion programmée le 12 octobre 2022, Eric et Frank vont rencontrer Bruno MARITON dans le cadre de ce projet à COURSAN pour la faisabilité de mettre en place ce BPJEPS.

### **2.2.3. ERO**

#### **2.2.3.1. Désignation des arbitres → choix politique à mettre en place**

Jean-Jacques DESSAINT prend la parole pour indiquer la problématique des désignations sur la R3, qu'il y a le stage de rattrapage des arbitres les 22 et 23 octobre 2022 à Salies du Salat. Est-ce que cela sera suffisant ensuite ?

Christophe RODRIGUEZ prend la parole en revenant sur son avis personnel de rajouter une poule en R2 et de supprimer la catégorie R3.

Mais à ce jour et au vu des formations d'arbitres lancées dans les Comités, cela serait compliqué et les arbitres seraient opérationnels seulement dans 2 ou 3 ans, ne pas perdre de vue aussi les arrêts donc quel choix prendre pour couvrir les rencontres.

Bilan dressé par rapport au stage de recyclage des arbitres :

- 30 arbitres qui ne se sont pas recyclés à ce jour
- 7 arbitres dont les dossiers médicaux ne sont pas fait donc pas de validation
- les arbitres qui souhaitent arbitrer que dans leurs départements (problèmes familiaux)
- la saison dernière les cas COVID ont permis de couvrir les rencontres car nombreuses
- dérogations
- point positif ➔ 14 arbitres de plus que la saison dernière mais pas assez car en contre-parti nombreuses indisponibilités ou arrêts

Jean-Jacques pose la question par rapport aux clubs sur la non-désignation d'arbitres sur la R3, sachant que sur le secteur MED il n'y a jamais eu de rencontres non couvertes, est-ce que la Ligue ne va pas se mettre en défaut par rapport à cette catégorie par la non-satisfaction des clubs concernés ? Laurent LACAZE prend la parole en indiquant qu'il faut expliquer aux dirigeants des clubs, la situation que si le manque d'arbitres se fait sentir, c'est de leur responsabilité car cela fait des années que l'on va à la catastrophe au niveau de l'arbitrage et que de leur côté ils n'ont rien entrepris sur la formation d'arbitres. A nous de mettre en place de nouvelles actions, le Plan des Officiels 2024 devrait nous aider. Il revient aussi sur le mail envoyé à tous les clubs pour expliquer le manque d'arbitres. Quelques arbitres vous venir grossir les effectifs en provenance des Comités à condition qu'ils aient le niveau Pré-Région pour être désignés en R3.

Christophe RODRIGUEZ précise : pas de possibilité de désigner un arbitre de niveau Pré-Région avec un arbitre de Ligue, car il ne reste pas d'arbitre de Ligue. Ou bien on demande aux Comités d'effectuer les désignations sur la R3, cela n'est pas une solution car on déplace que le problème.

Eric RODRIGUEZ indique qu'il y a 2 décisions à prendre ce soir :

- 1) Ne pas désigner 2 arbitres départementaux sur la R3 sauf dans le cadre réglementaire de l'observation de l'arbitre régional.

**VOTE : 8 votants**

• **Proposition** : Ne pas désigner 2 arbitres départementaux sur la R3 sauf dans le cadre réglementaire de l'observation de l'arbitre régional ?

**La proposition est validée à l'unanimité des membres présents.**

Aurore FILLIATRE propose aux membres : la possibilité de renvoyer aux clubs de la R3 un mail leur expliquant de décaler les rencontres au vendredi soir. La Commission Régionale des Compétitions se charge d'envoyer le mail.

- 2) Il est acté un nombre important de rencontres non couvertes alors que les 2 clubs sont prélevés du FFR (Fond Financier Régional), donc question ➔ il n'y a pas de réversion car non prévue dans nos textes en direction des clubs. Quelle est la proposition à soumettre au prochain CODIR car il s'agit d'engagement financier qui peut être important, structurant et fonctionnel ? Rien n'a été validé pour les seniors (RM3 et RF2) pour cette saison. Même si Jean-Luc COMBES suit de très près, attention dans la proposition qui va être faite, que derrière il s'agit d'écritures comptables complexes. Equité entre les clubs pour éviter que ce soient les mêmes clubs qui se retrouvent sans arbitre.

Proposition à préparer pour le prochain Bureau Régional du 19 novembre 2022 pour ratification au CODIR du 26 novembre 2022, à revoir avec Eric RODRIGUEZ.

Observation de Gérard AVAL par rapport à son vécu en club et de la contrainte d'horaires : il voit plutôt les matchs se dérouler le dimanche que le vendredi soir. Il rappelle aussi la faisabilité des jours des rencontres entre l'Aude et les Pyrénées Orientales, car les clubs du secteur 66 gardent la fin de semaine pour les entraînements. Toujours aussi la difficulté de trouver pour couvrir les rencontres des jeunes.

### 2.2.3.2. Stages arbitres des 22 et 23 octobre 2022 à Salies du Salat

- Le stage de revalidation des arbitres (concerne les arbitres qui n'ont pas pu se déplacer sur le 1<sup>er</sup> stage de début de saison)
- Stage des stagiaires fédéraux : la FFBB impose aux Ligues d'organiser ce stage car l'arbitre stagiaire doit participer à ce stage sous l'égide de sa Ligue + au stage fédéral
- 1<sup>er</sup> stage de la filière arbitre

Information donnée par Christophe RODRIGUEZ : un arbitre fédéral → écarté de l'équipe de formateur de la Ligue car mauvais comportement sur le stage fédéral. Dossier Disciplinaire en cours à la Fédération, mais une question se pose sur la sanction qui sera retenue sur quelles fonctions entraîneur, joueur arbitre ou dirigeant ? Faire attention aux termes : « suspendu de toutes les fonctions ou interdiction d'exercer une fonction ». Question à poser à la FFBB.

Laurent LACAZE indique que la convention retravaillée avec Jean-Luc COMBES est prête, celle-ci va être envoyée et possibilité de faire une visioconférence avec les clubs. Jean-Jacques DESSAINT insiste sur cette communication, à faire aussi auprès des Présidents des Comités et des répartiteurs des CDO.

## 2.3. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions

### 2.3.1. Point sur la compétition et les brassages

Aurora FILLIATRE prend la parole sur les brassages :

- Secteur PYR
  - Début le 24 septembre 2022 → J0 faite par tous les comités
  - J1 récupération de toutes les équipes sauf celles du CD31 car journée supplémentaire de brassage au regard du nombre d'équipes
  - Sur la J3 → retrait de la règle des 30 points d'écart pour diverses raisons (pas d'application par tous, retour sur la catégorie U13 qui au final les rencontres se terminent à 5/6 points d'écart, ...), malgré tout il y a eu des scores à plus de 100 points d'écart
  - Problème suite au forfait d'une équipe le jeudi soir alors que tous les plannings étaient prêts pour le week-end
  - Problème avec un entraîneur de U15 (par rapport à l'égalité sur les déplacements de son équipe sur les brassages) → Eric ROQRIGUEZ rappelle qu'un fichier sur les indisponibilités de salles a été complété par les clubs, la Ligue se rapproche de ce fichier et tient compte des possibilités de recevoir ou pas suivant les journées de brassages. Attention aussi sur l'avantage du terrain par rapport aux classements des équipes et au positionnement des triangulaires.
  - Problématique sur les horaires des rencontres U17M/U18F qui sont les mêmes donc automatiquement les clubs modifient l'horaire. Question en cas de désaccord des clubs → application de la règle de l'équipe la plus loin joue en premier (questionnement par rapport aux entraîneurs bénévoles et entraîneurs salariés).
  - Semaine prochaine → problème car nombreuses triangulaires et peu de salle.
- Secteur MED
  - 1<sup>er</sup> brassage le 8 octobre 2022, mais problématique sur le positionnement des triangulaires car salles non disponibles à cause des brassages départementaux qui se juxtaposent.
  - Les clubs → incompréhension sur l'organisation des brassages par manque de communication entre eux.

Sur le secteur MED une équipe U20 en moins alors que la formule était sortie.

Aurore précise qu'il faut mieux communiquer à l'avenir avec les Commissions Sportives Départementales du secteur MED.

### 2.3.2. Dates des réunions de la Commission des Compétitions

Réunions prévues avec les Commissions Sportives Départementales en présentiel secteur PYR et MED :  
MED : lundi 24 octobre 2022 en présentiel à Maurin

PYR : mardi 25 octobre 2022 en présentiel à Toulouse

Jean-Jacques DESSAINT indique que jeudi dernier s'est tenu la réunion de la Commission Fédérale des Compétitions sur le début de saison.

Question de Christophe RODRIGUEZ : revient sur le dernier CODIR par rapport aux amendes financières sur le statut du technicien pour non-recyclage, montant pas assez élevé (700 €).

Alain PUEL intervient pour demander quelles sont les démarches pour modifier le montant de cette pénalité. Réponse il faut présenter le projet d'augmentation et le faire valider en Comité Directeur pour application dès la saison prochaine et intégration dans les dispositions financières 2023/2024.

Aurore intervient, beaucoup de prévention faite en amont, les clubs changent leurs entraîneurs ou préfèrent payer les pénalités financières.

## 2.4. Pôle Promotion, Développement et VxE

### 2.4.1. Candidatures des évènements Ligue saison 2022/2023

Jean-Jacques DESSAINT ouvre le débat par rapport à la première date, il s'agit des Finales des Coupes Régionales du samedi 26 novembre 2022, aucune candidature reçue. A cette date se déroulera aussi le prochain CODIR.

Eric RODRIGUEZ intervient pour formuler que les candidatures sont à déposer jusqu'au 30 octobre 2022, qu'à ce jour des candidatures sur d'autres manifestations ont été reçues. Urgence sur les finales de Coupes en attente de retour.

Aurore prend la parole pour nous annoncer qu'il n'y aura pas d'OPEN PLUS 3c3 SuperLeague cette saison, normalement la candidature est sur 2 saisons, Rodez ne souhaitant pas repartir. De plus la FFBB à avancer le dépôt des candidatures au 30 septembre 2022 donc grande difficulté, sollicitation auprès des Comités → avec des réponses pour 2024. Après entretien avec la Fédération → conclusion préférence de non-engagement pour cette saison 2022/2023 mais de préparer cette Open est d'avoir des projets de qualité pour 2023/2024. Pour Aurore, dommage mais préférable d'aider et accompagner les Comités a réussi leurs Open Access sur 2022/2023.

Pour Gérard AVAL, il faudra dès janvier 2023 se positionner pour préparer le dossier de candidature 2024 pour cet OPEN PLUS SuperLeague.

Questionnement : est-ce que l'on anticipe sur le lieu des Finales de Coupe et de la réunion du CODIR, voir Gérard AVAL sur CARCASSONNE → 4 matchs.

CONCLUSION : en recherche du lieu Carcassonne, Isle Jourdain, Cugnaux, .... → mais attention 3 équipes potentielles du secteur MED, voir aussi les lieux par rapport au cahier des charges.

## 3. Tour de table

Aurore FILLIATRE : FFSU remarque sur la formation des officiels, pas de formateur LR et CD31, travaux en commun des 3 structures → appel à des arbitres régionaux étudiants (Clément DURIF et Robien FRANCK) qui vont pratiquer 6 séances de formation auprès des arbitres universitaires. Vu avec Thibault BURNEL et Charles du CD31. Mettre la convention tripartite sur la formation de cadres, joueurs et officiels.

Patrick CHICANNE : 1<sup>ère</sup> journée Développement U13F sur les sites de Millau/St Gély/Gimont → bien passé faible écart sur les rencontres. Sur le CD31 manque des potentiels mais cela se met en place.

Laurent LACAZE/ Alain PUEL/Gérard AVAL/ Christophe RODRIGUEZ/ David SANTOS/ Huguetta CHAPPAT : RAS.

Jean-Jacques DESSAINT : précise qu'une journée de travail a été programmée avec Isabelle et Huguetta pour le Règlement Intérieur des salariés pour le faire valider sur un prochain Comité Directeur.

Eric RODRIGUEZ : le suivi administratif OK.

- Assemblée Générale Extraordinaire en 2023 à prévoir du fait des changements de statuts. Statuts à travailler par la Ligue et les Comités avec les réunions prévues par la FFBB.
- RH : continuité sur le positionnement de Jacob et Aurore sur l'organisation avec les collaborateurs → temps de travail pour permettre de fonctionner pleinement. Les membres du Bureau risquent d'être sollicités sur certaines thématiques, la ventilation des missions, des horaires. Réunion prévue avec le groupe RH et les collaborateurs le 9/11/2022.

- AG FFBB → aide financière aux Comités de moins de 2500 licenciés (réunion prévue à posteriori de l'AG, important que les Comités soient présents). Explication pour acquérir des bonus → dépôt de dossiers PSF, entretien avec la Fédération, sinon pas de bonus. Normalement il devrait y avoir une enveloppe pour les bonus qui ne serait pas assujetti qu'aux Comités de moins de 2500 licenciés ?

Jean-Jacques clôture la réunion en remerciant les membres élus et les invite à une collation.



**Prochain rendez-vous : réunion du Bureau Régional le samedi 19 novembre 2022 à 10h à TOULOUSE**



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 13h15.



Fait à Cahors, le 14 octobre 2022.

La Secrétaire Générale,  
**Hugette CHAPPAT**

Le Secrétaire Général-Adjoint,  
**David SANTOS**

Le Président,  
**Jean-Jacques DESSAINT**